



Le littoral. 21/2/18

Le parc naturel régional entre dans le vif du sujet

L'étude de faisabilité sera lancée cette année, en espérant, au bout du chemin, la création du parc régional d'ici sept à huit ans. Un dossier qui bénéficie d'une quasi-unanimité sur l'ensemble des territoires.

Deux mois après le lancement du projet, l'idée d'un parc naturel régional entre dans le vif du sujet. Maintenant que les trois intercommunalités (bassin de Marennes, pays royanais, pays rochefortais) ont donné leur aval, une étude de faisabilité va être lancée.

Financée par la Région, l'Europe, et par les trois partenaires, elle sera réalisée en partie par les services du Pays Marennes-Oléron, mais pilotée par la Communauté de communes du bassin de Marennes. Mercredi, ce sont les élus du bassin de Marennes ont donné leur accord à l'unanimité.

Un fort potentiel économique et d'attractivité

Ce choix du bassin de Marennes comme chef de file ne doit rien au hasard. "Nous avons déjà l'habitude de traiter ces questions avec notre service "zones humides", et nous avons la particularité d'être à cheval sur des marais doux et saïls", explique le président, Mickaël Valler. L'élu se réjouit en tout cas de ne pas assister à la même levée de boucliers qu'en 2011 avec le projet de parc national zones humides (PNZH).

Lui y était d'ailleurs opposé à l'époque, et les deux démarches n'ont rien à voir puisqu'il ne s'agit pas, aujourd'hui, de limiter les usages. Encore fallait-il que cela soit compris par tout le monde: "Quand nous avons dit "banco", avec les présidents



Principale zone humide du département, le marais de Brouage avec 12 000 hectares.

des deux autres intercommunalités, dans le bureau du président de région Alain Roussel, la balle était dans notre camp pour montrer que ce projet était partagé par tout le monde. Il y aurait pu y avoir des oppositions, d'où notre volonté de prendre le temps, de bien expliquer les choses", explique le président de la communauté de communes.

Alors que le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine doit valider cette étude de faisabilité dans les prochaines semaines, Mickaël Valler souhaite qu'elle soit ache-

vée d'ici la fin du mandat, en 2020 au plus tard. Il faudra ensuite passer au montage du dossier de candidature. La création du parc naturel régional pourrait être effective d'ici sept à huit ans.

En cas d'issue positive, l'idée est de placer la question des marais au cœur des politiques publiques. Un fil conducteur pour faire des zones humides un élément d'attractivité, de notoriété et de développement économique.

En somme, un "label" qui pourrait booster le tourisme et les productions locales. "Il est bien évident que la viande de Brouage n'est pas la même que celle qui est produite ailleurs. Encore faut-il le faire savoir et la mettre en valeur. C'est la même chose pour la salicorne ou pour les poissons migrants. Nous avons un boulevard devant nous", ajoute le président de la communauté de communes du Bassin de Marennes. ■

David Labardin

2 février, journée mondiale des zones humides

La Journée mondiale des zones humides est une journée internationale qui chaque année, le 2 février depuis 1997, est consacrée à la sensibilisation du grand public aux zones humides et célèbre l'anniversaire de la signature de la convention de Ramsar en Iran, par 157 pays, le 2 février 1971.

En Charente-Maritime, les zones humides sont particulièrement présentes, notamment avec le marais de Brouage et ses 12 000 hectares. "Ces espaces sont essentielles pour la faune et la flore", commente Nathalie Bourret, animatrice LPO à la réserve naturelle Moëze Oléron.

On y trouve par exemple la zootère naine, une plante aquatique, qui se développe sur les zones de vastères. Cette plante joue des rôles divers et essentiels pour le milieu côtier: dynamique sédimentaire, zones de nourrissage et de développement de nombreux organismes. "Elle constitue une ressource alimentaire de première importance pour les oiseaux migrateurs et hiver-

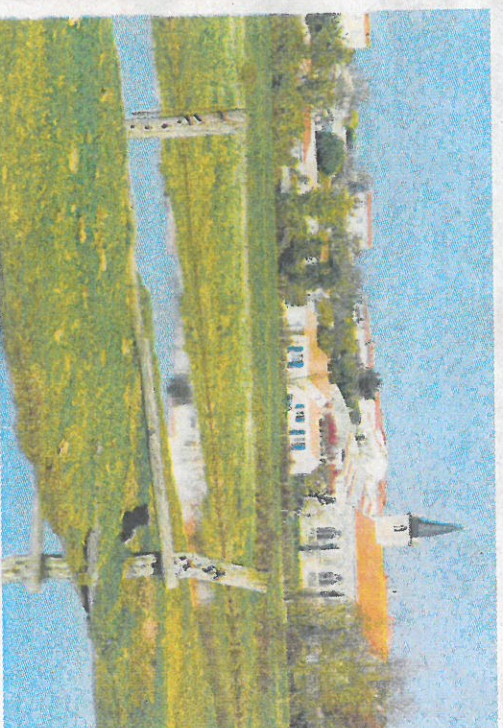
nants, comme les limicoles, poursuit Nathalie Bourret. La réserve de Moëze Oléron voit passer 320 espèces différentes d'oiseaux, dont 80 000 oiseaux ici en hivernage."

Alors à l'occasion de cette journée mondiale, plusieurs manifestations sont organisées dans le département. En voici quelques-unes

• **Baie d'Ayré.** Samedi 3 février, "Les petits échassiers de la Baie d'Ayré", en partenariat avec la Société des Sciences et Muséum d'histoire Naturelle. RDV à 15h30, parking de la Colonelle, route de la Plage d'Ayré. Sortie d'une durée de 2 heures, gratuit.

• **Réserve Naturelle du Marais d'Yves.** Vendredi 2 février à 15 heures, "Une heure avec les oiseaux de la Baie d'Yves", gratuit RDV au Centre Nature, réserve d'Yves; réservation 04 46 56 41 76.

• **Réserve naturelle de Moëze-Oléron.** Dimanche 4 février, "Tour d'horizon de la réserve



naturelle". RDV à 15 heures à la Ferme de Plaisance (17780 Saint-Froult/Coordonnées GPS: Lat: 45,8945 - Long: -1,0695), gratuit, durée: 1h30. Réservation: espace.nature@lpo.fr ou 05 46 82 12 44.

• **Port de Chenac-Saint-Surin-D'Uzet.** Ancienne école de garçons, vendredi 2 février, deux conférences sont au programme: "Avenir des estrans estuariens

dans le contexte du changement global", par Raphaël Musseau de Biosphère Environnement; et "Étude de la flore et des sols pour évaluer la qualité de restauration des prairies de marais de Girondet, sur des propriétés en Espaces Naturels Sensibles du Département", par Estelle Kerbirou et Olivier Coubon du Département de la Charente-Maritime. RDV à

18 heures. 05 46 91 21 68.

• **Pôle nature de Vitrezay.** Saint-Sorlin-de-Conac. Remplacement des plans d'eau. Samedi 3 février. De 9h30 à 12h30, gratuit, 05 46 49 89 89

• **Pôle nature de l'estuaire.** Saint-Georges-de-Didonne, samedi 3 février. Diaporama présentant l'intérêt de l'étang pétri-turbain de Saint-Georges-de-Didonne et les opérations de protection de la migration du crapaud épineux. Elle se poursuit avec une sortie nocturne à la rencontre de l'espèce. RDV à 19h30, durée 2 heures, gratuit, réservation obligatoire. 05 46 23 77 77.

• **Réserve Naturelle Régionale de La Massonne.** Nature Environnement 17 propose de découvrir la richesse de cette réserve. Horaire et lieu de rendez-vous: 10 heures, parking de la RNR de La Massonne - D1118 entre Saint-Sornin et la Grippe-Saint-Symphorien. Inscription obligatoire au 05 46 41 39 04 ou au 06 72 40 15 18.